

Dix-neuvième Année. — N° 19

Prix du numéro : 10 centimes.

Jeudi 10 Mars 1904

Bureaux: Rue de la Serre, 58

DANIEL JEAN RICHARD

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

SUISSE.

ABONNEMENTS

Un an Six mois:

Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—

Union postale » 12.— » 6.—

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Paraisant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

ANNONCES

suisses 20 ct., étrangères 25 ct. la ligne

Offres et demandes de place

10 centimes la ligne.

Les annonces se paient d'avance.

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal.

Bureau des Annonces: HAASENSTEIN & VOGLER, 32, rue Léopold Robert, CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger.

Les boîtes contrôlées

Total de tous les bureaux.

1903

| | Boîtes or | Boîtes argent | Total |
|---------------|-----------|---------------|---------|
| Janvier . . . | 41,506 | 183,561 | 225,067 |
| Février . . . | 40,670 | 185,341 | 226,011 |

1904

| | Boîtes or | Boîtes argent | Total |
|---------------|-----------|---------------|---------|
| Janvier . . . | 47,581 | 191,541 | 239,122 |
| Février . . . | 54,699 | 212,946 | 267,645 |

Bureau de la Chaux-de-Fonds.

1903

| | Boîtes or | Boîtes argent | Total |
|---------------|-----------|---------------|--------|
| Janvier . . . | 31,132 | 4,273 | 35,405 |
| Février . . . | 30,189 | 4,831 | 35,020 |

1904

| | Boîtes or | Boîtes argent | Total |
|---------------|-----------|---------------|--------|
| Janvier . . . | 36,262 | 3,629 | 39,891 |
| Février . . . | 41,162 | 4,062 | 45,224 |

Les chiffres des boîtes contrôlées dans les mois de janvier et février des années 1903 et 1904 indiquent une légère reprise d'affaires. L'augmentation en faveur de janvier 1904 est de 14055 boîtes; celle en faveur de février de 41634 boîtes.

Pour février l'augmentation porte sur 4029 boîtes en or et sur 27605 boîtes en argent. L'augmentation du chiffre des boîtes en argent contrôlées est particulièrement intéressant à enregistrer.

Faut-il conclure du résultat favorable des poinçonnements du mois de février à une reprise sérieuse des affaires? Nous ne le croyons pas. L'Angleterre se ressent encore des conséquences financières de la guerre du Transvaal, l'Allemagne n'a pas vu les ventes de fin d'année répondre à l'attente de ses commerçants et de Russie arrivent des nouvelles plutôt décourageantes.

Information

Les intéressés peuvent demander des renseignements sur la maison

L. J. Wright,

17, Thomas Street, Manchester,

au Secrétariat général de la Chambre cantonale du Commerce, à la Chaux-de-Fonds.

Responsabilité des patrons lors des accidents qui surviennent à leurs ouvriers dans l'exécution du travail

Le Tribunal fédéral a rendu récemment un arrêt dont l'intérêt est grand pour patrons et ouvriers.

C'est à l'occasion d'un cas de décès qui s'est produit au cours d'un travail exécuté de nuit et qui consistait à surveiller des braseros destinés à activer le séchage du ciment. La tâche avait été indiquée au patron par l'ouvrier qui s'était offert à l'exécuter en ajoutant qu'il connaissait ce genre de travail pour l'avoir exécuté auparavant. Le lendemain matin, l'ouvrier était trouvé asphyxié.

Une demande d'indemnité formulée par la famille a fait l'objet d'un procès qui a été finalement tranché par le Tribunal fédéral, lequel a admis le principe de l'indemnité tout en réduisant le chiffre, en se basant sur les considérants de droit que nous allons résumer.

Ces considérants nous paraissent avoir un intérêt très spécial et leur importance n'échappera pas à employeurs et employés :

Les relations entre le patron et l'ouvrier, dit le juge, étant celles découlant du louage de services, il convient d'examiner quelles obligations en résultent pour le maître de l'ouvrage.

La jurisprudence et la doctrine ont admis que les services de l'employé, de l'ouvrier ou du domestique et la rémunération due par le maître ou l'employeur ne sont pas les seules obligations dont le contrat est la source. Il presuppose que le maître placera son employé dans une situation telle que celui-ci pourra s'acquitter de son travail sans que ni sa vie ni sa santé ne soient menacées par des dangers qu'il pouvait dépendre du maître d'écartier ou de diminuer.

Autrement dit, l'employeur a le devoir de veiller à la sécurité de ses employés pendant tout le temps que ceux-ci sont à son service. Le maître est donc tenu de prendre toutes les mesures de précaution pour assurer la sécurité de ses employés.

La conséquence de l'inexécution de cette obligation de la part du maître est la même que celle de l'inexécution de toute obligation en général, en ce sens que l'employé en faveur de qui existait l'obligation ou ses ayants droit peuvent réclamer du maître des dommages-intérêts qui seront fixés par le juge.

Le tribunal déclare donc que le maître est fautif, et que le juge a, en ce cas, à faire application tout à la fois des articles 110 et suivants (faute contractuelle) et 50 et suivants C. O. (faute aquilienne).

Quant à la preuve, le Tribunal caractérise le rôle des parties de la manière suivante: En tant que l'action est basée sur les art. 338 et 110 et suiv. C. O., le demandeur n'a pas d'autre preuve

à faire que celle de l'existence d'un contrat de louage de services et d'un dommage résultant d'un fait survenu au cours de l'accomplissement de ses prestations; ce sera alors au défendeur, soit au maître, à établir que, pour lui, il a satisfait aussi complètement que possible à l'obligation lui incombeant d'assurer la sécurité de ses employés; qu'il a pris toutes les mesures à cet effet et que si, malgré cela, un accident s'est produit, aucune faute ne peut lui être imputable.

Tels sont les principaux considérants de l'arrêt que nous avons cru devoir reproduire en partie ici. La longueur nous empêche d'insister davantage sur des points secondaires que le juge a examinés les uns après les autres.

(Le Genevois).

Annuaire des apprentissages

Sous le titre général de «Annuaire des apprentissages» le département de l'Industrie vient de publier une forte brochure qui contient, outre les rapports de l'inspecteur cantonal sur la protection des apprentis, la protection des ouvrières et les examens professionnels, de nombreux renseignements utiles au public: prix et durées des apprentissages; écoles professionnelles, cours, etc.

Cette publication est premièrement destinée aux autorités cantonales et communales, aux commissions de surveillance et d'examens, aux patrons des apprentis diplômés et aux personnes qui s'occupent officiellement du placement des apprentis, mais une partie du tirage est réservée par l'Etat au public. Il suffit de demander, par carte postale, à M. Arnold Kohly, inspecteur cantonal au Locle, l'envoi de l'annuaire pour le recevoir gratuitement. Nous recommandons de ne pas conclure de contrats d'apprentissage sans avoir consulté cette publication.

En voici le premier et intéressant chapitre :

Application générale de la loi sur la protection des apprentis et renseignements divers.

Nos précédents rapports contiennent toutes les observations que l'application de la loi sur la protection des apprentis nous a permis de recueillir depuis son origine.

Le Département de l'Industrie ayant mis en chantier la révision de cette loi, il serait superflu d'insister sur les lacunes qu'il y aura lieu de

combler ensuite de l'expérience acquise dans ce domaine.

Qu'il nous suffise de constater simplement que la protection légale de l'apprentissage est complètement entrée dans les habitudes, tant du côté des maîtres que de celui des parents et tuteurs.

Ses résultats appréciables ont été:

Amélioration des rapports entre parents et patrons. Suppression du surmenage des apprentis. Meilleure instruction professionnelle des jeunes ouvriers. Développement considérable des cours de perfectionnement et, en général, relèvement matériel et moral de la valeur des apprentis.

La tâche de demain sera d'atteindre mieux les apprentis des petites communes, qui ne bénéficient pas encore d'une surveillance professionnelle régulière, et de généraliser complètement la participation aux examens en faisant de celle-ci une clause essentielle et obligatoire du contrat d'apprentissage.

Mais si les efforts déployés pour l'amélioration de l'apprentissage portent leurs fruits dans la généralité des professions, il ne faut pas se dissimuler qu'ils sont impuissants à assurer la formation de l'élite d'ouvriers dont notre industrie principale, l'horlogerie, a besoin.

Le nombre des patrons qui forment des apprentis pour les qualités de montres très-courantes et la production basée sur le bas prix ou la division du travail est considérable mais il n'est plus possible de former, en dehors des écoles professionnelles, un ouvrier horloger dans le sens vrai du terme.

A de rares exceptions près, c'est dans les écoles d'horlogerie et là seulement qu'il est possible de faire un apprentissage complet, ou même un apprentissage partiel, dirigé selon les principes de l'art horloger.

Le développement et le perfectionnement des écoles d'horlogerie sera — comme cela est du reste bien compris — le corollaire indispensable de la surveillance et de l'amélioration de l'apprentissage dans les ateliers aussi faisons nous tout ce qui est en notre pouvoir pour y contribuer. Notre meilleur moyen est la propagande auprès des parents.

On sait que des cours de perfectionnement ont été organisés dans un grand nombre de nos localités industrielles; on lira avec intérêt le chapitre qui leur est consacré.

Fréquentation des cours de perfectionnement.

La fréquentation des cours de perfectionnement a été la suivante pendant les six dernières années.

Nous avons relevé celle-ci d'après les certificats apportés aux examens et seulement pour les quatre localités les plus populaires du canton où tous les apprentis ont la possibilité de suivre un ou plusieurs cours.

La pénalité infligée aux apprentis qui n'ont pas satisfait à cette condition du programme d'apprentissage consiste dans la suppression des prix accordés par l'Etat. Ceux qui ont passé un bon examen professionnel reçoivent cependant leur diplôme mais nous pensons qu'à l'avenir la fréquentation des cours devra être une condition formelle inscrite dans la loi.

Proportion, pour cent, des apprentis examinés qui ont suivi un ou plusieurs cours durant leur apprentissage :

| Années | Localités classées d'après la meilleure fréquentation | | | |
|--------------------|---|--------|----------|-----------|
| | Chaux-de-Fonds | Locle | Fleurier | Neuchâtel |
| 1898 | 84 % | 63 % | 75 % | 19 % |
| 1899 | 86 " | 67 " | 85 " | 20 " |
| 1900 | 88 " | 75 " | 90 " | 72 " |
| 1901 | 78 " | 60 " | 50 " | 59 " |
| 1902 | 66 " | 66 " | 50 " | 64 " |
| 1903 | 85 " | 80 " | 60 " | 78 " |
| Moyenne en six ans | 81,4 % | 68,5 % | 68,3 % | 52 % |

Jusqu'ici, nous n'avons pas pu exiger des apprentis des autres localités du canton la fréquentation régulière d'un cours au moins, mais il sera certainement facile d'y arriver pour ceux qu'une petite distance seulement sépare des centres où les écoles leur sont gratuitement et largement ouvertes.

Pour les apprentis de Cernier, Couvet et St-Aubin, nous exigeons déjà un certificat des cours de dessin lorsque la connaissance de cette branche est utile dans la profession. Ces localités ont des cours organisés.

Presse suisse

L'administration des postes suisses a dressé en collaboration avec les éditeurs de journaux, une statistique des périodiques publiés en Suisse pendant l'année 1902.

D'après cette statistique, il aurait été imprimé dans notre pays pendant l'année en question 237,776,392 exemplaires de journaux, dont 126,683,920 ont été expédiés par la poste.

L'arrondissement postal de Zurich, qui comprend outre Zurich les cantons de Schaffhouse et de Thurgovie, est celui qui publie le plus grand nombre de journaux (72).

Immédiatement après vient l'arrondissement de Lausanne, qui comprend les cantons de Vaud, Valais et Fribourg, avec 59 journaux.

Une mine aux mineurs qui cesse

On manie de Chalon-sur-Saône au Temps :

Le conseil d'administration de la mine aux mineurs des Petits-Châteaux, près Montceau-les-Mines, a décidé d'arrêter l'exploitation.

Cette mine, concédée gratuitement, était exploitée par un groupe de mineurs qui avaient été renvoyés des Mines de Blanzy, à Montceau-les-Mines, depuis la dernière grève de 1900, qui dura cent sept jours. Le travail était très difficile et peu rémunérant; aussi les ouvriers firent appel à la bourse de l'Etat. La Chambre des députés sur la demande du député, M. Bouvier, maire de Montceau-les-Mines, vota une subvention de 50,000 francs.

Ces jours derniers, la commission des finances du Sénat refusa de ratifier cette décision, estimant qu'il était inutile d'aider une entreprise vouée à l'insuccès. Elle accepta seulement d'accorder des secours aux mineurs.

A la suite de cette décision, les mineurs des Petits-Châteaux ont préféré quitter la mine.

Encaissement d'un chèque par un employé infidèle

Un jugement du tribunal de commerce de la Seine vient de rejeter la demande qui a été faite, qu'une maison de banque soit rendue responsable du paiement d'une traite qui lui avait été présentée à l'encaissement avec une fausse signature.

Les banquiers ne peuvent voir leur responsabilité engagée que s'ils ont commis une faute lourde, notamment s'ils ont payé, alors que des faits anormaux ou des circonstances louche dont ils pouvaient se rendre compte leur faisaient un devoir de s'enquérir ou de s'abstenir avant de se libérer.

La nature même du chèque et l'obligation où se trouve le banquier d'en payer le montant à vue, lorsqu'il y a provision, comme aussi le nombre considérable de chèques payés, ne permet pas aux établissements de Banque d'exiger pour chaque paiement des justifications sur l'identité de la personne qui encaisse elle-même le chèque passé à son ordre, ou sur l'authenticité de la signature, dans le cas où le donneur d'acte fait encaisser par un préposé.

Toutes ces enquêtes seraient une entrave à la célérité du paiement que comporte la nature du chèque. En outre, la responsabilité civile d'un banquier ne saurait être engagée en raison du paiement de chèques, alors que la signature du tireur, qui seule donnait au titre sa valeur, apparaît comme authentique.

Enfin, l'on ne saurait retenir, à l'encontre du banquier, comme constituant une faute, le fait de n'avoir pas exigé la production de la procuration énoncée en l'acquit, car une telle exigence nuirait à la facilité avec laquelle le chèque doit pouvoir être touché, et, dans la pratique, le chèque est souvent acquitté par le bénéficiaire ou son fondé de pouvoirs, qui en font encaisser le montant par un tiers ou un employé quelconque dont la signature ne figure même pas au titre.

(Le Courier).

Le canal de Panama

Le Daily Telegraph publie la dépêche suivante de New-York, à la date du 6 mars :

La conclusion des négociations relatives au canal de Panama se trouve retardée par le fait suivant: Au moment où le gouvernement des Etats-Unis était sur le point de remettre deux millions de livres à la maison J. P. Morgan & Co, en tant qu'agents financiers de la République de Panama, l'attorney général Knox a, jeudi, arrêté les opérations, parce que le marché définitif avec la Compagnie du canal ne pouvait pas être conclu avec M. Cromwell, son conseil. Avant que ce marché puisse être conclu, M. Cromwell devra venir à Paris chercher les pouvoirs qui lui manquent pour accomplir certaines formalités légales jugées nécessaires par les conseils du gouvernement. On a donné à M. Cromwell un délai s'étendant jusqu'au 25 mars pour terminer cette affaire.

| Exportation aux Etats-Unis | Janv.-Fév. 1903 | | Janv.-Fév. 1904 | |
|--|---------------------------|--------------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| | Horlogerie et fournitures | District consulaire de St-Gall | Horlogerie et fournitures | District consulaire de Bâle |
| Horlogerie et fournitures | — | — | — | — |
| Horlogerie | — | — | — | — |
| District consulaire de Berne (y compris l'agence de la Chaux-de-Fonds) | — | — | — | — |
| Horlogerie et fournitures | 32,445 | 49,507 | 67,969 | 72,767 |
| District consulaire de Genève (y compris l'agence de Vevey) | — | — | — | — |
| Horlogerie et fournitures | 111,035 | 171,207 | 224,179 | 278,975 |
| Bijouterie | — | — | — | — |
| Boîtes à musique | 22,858 | 21,299 | 38,088 | 28,952 |

Les savants suisses

L'Académie des sciences de Paris a procédé lundi à l'élection d'un membre associé étranger, en remplacement de sir Georges-Gabriel Stokes, décédé.

La liste de présentation des candidats avait été dressée ainsi qu'il suit par la commission : 1^{re} ligne, M. Agassiz, de Cambridge, Etats-Unis; 2^{re} ligne (*ex aequo* et par ordre alphabétique), MM. Langley, de Washington, lord Rayleigh, de Londres, Van der Waals, d'Amsterdam.

M. Agassiz a été déclaré élu à la grande majorité des suffrages. Fils du grand naturaliste suisse de ce nom, M. Agassiz est professeur à l'Université de Cambridge (Etats-Unis). Il s'est fait connaître par des travaux remarquables et très appréciés partout sur les coraux, et en général sur la faune des grands fonds océaniques.

Nouvelles diverses

Les typographes. — L'assemblée des délégués de la Fédération suisse des typographes a eu lieu à Baden dimanche; 19 sections étaient représentées. L'assemblée a approuvé à l'unanimité

mité un projet de règlement portant création d'un office suisse de conciliation de l'industrie typographique. L'assemblée s'est occupée aussi de la réorganisation de la caisse générale.

Exposition de Saint-Louis. — L'Oberland bernois sera représenté à l'Exposition de Saint-Louis par un chalet renfermant des sculptures sur bois et d'autres marchandises suisses. Les sociétés de développement de Berne et de l'Oberland, le Casino d'Interlaken, certaines compagnies de chemins de fer et aussi la direction générale des chemins de fer fédéraux ont acquis le droit d'afficher leurs réclames dans le dit chalet oberlandais.

Emigration. — On signale le passage à Bâle d'un grand nombre d'émigrants turcs. Jeudi dernier, un important convoi de ces Orientaux, venant de Monastir et de la contrée avoisinante, est arrivé à Bâle pour partir bientôt à destination du Havre et New-York.

D'autre part, l'émigration italienne, bien loin de se ralentir, est en forte augmentation sur la période correspondante de l'année dernière.

Tous se rendent dans l'Amérique du Nord. Souhaitons, sans trop y compter, hélas! que leurs espérances ne soient point déçues.

Monnaie d'or. — D'après le *Brooklyn Eagle*, le trésor américain posséderait, à l'heure actuelle, dans son encaisse ou en circulation, un stock de monnaie d'or s'élevant à 1300 millions de dollars en chiffres ronds. Fondu en une masse compacte, ce stock formerait un cube de près de 16 pieds, pesant 2353 tonnes. Dans la Grande-Bretagne, le stock n'est que de 528 millions de dollars.

Pendant les cinq dernières années, les stocks d'or des principaux pays se sont accrus de : 378 millions de dollars aux Etats-Unis; 90 millions de dollars dans la Grande-Bretagne; 137 millions de dollars en France; 95 millions de dollars en Allemagne; 54 millions de dollars en Hongrie, et 10,400,000 dollars seulement en Russie.

Variété

Ce que c'est qu'un milliard. — On entend parler de millions et de milliards par des gens qui ne se rendent aucun compte de l'importance de pareilles sommes. Voici quelques renseignements qui éclaireront la question.

En billets de 1000 francs, un milliard pèse 1780 kilogrammes; en billets de 100 francs, 11,500 kilogrammes.

En or, en argent ou en pièces de 5 et de 10 centimes, la même somme pèserait 322,580, 5,000,000 ou 100,000,000 kilogrammes. Pour transporter un milliard, partant de cette supposition qu'un homme porte 100 kil., il faudrait 18, 115, 3,226, 50,000 ou 1,000,000 d'hommes selon que le fardeau serait constitué par des billets de 1000 ou de 100 francs, de l'or, de l'argent ou du cuivre.

Si la France avait mis de côté une pièce de 5 francs toutes les minutes, depuis la naissance du Christ, elle n'aurait pas eu en 1871, de quoi faire face à l'indemnité de guerre de 5 milliards payés à l'Allemagne.

On voit, par cet exemple frappant, qu'il ne faut pas trop jongler avec les milliards.

L'industrie perlière.

De la France horlogère.

Il en était l'autre jour question à l'Académie des sciences. M. Raphaël Dubois, un des correspondants de la docte compagnie, lui avait envoyé une note sur une nouvelle méthode employée avec grand succès, depuis quelques années, aux péchères de Ceylan.

Jusqu'à ces derniers temps, on n'avait qu'un moyen de savoir si l'huître péchée contenait une précieuse perle, et ce moyen, c'était de l'ouvrir. Si la perle existait, elle était recueillie; dans le cas contraire, ou si elle était de dimension trop exigüe, on rejetait l'huître à la mer. Mais elle en mourait souvent, pour le plus grand préjudice de l'industrie perlière.

Les rayons Roentgen avaient là une application toute indiquée et leur emploi a maintenant

complètement remplacé, depuis quelques années, l'ancien système de vérification. Faut-il voir, dans cet incontestable progrès, une des causes du succès presque sans précédent de la campagne perlière de 1903? C'est probable, et, à ce sujet, voici quelques renseignements intéressants que nous empruntons à un journal de Londres, *Board of Trade Journal*:

« D'après le rapport officiel sur les péchères de perles à Ceylan en 1903, le nombre d'huîtres retenues comme partie de l'Etat a été de 27.453.425; ce chiffre représentant les deux tiers du nombre total d'huîtres récoltées, celui-ci doit s'être élevé à 41.180.137. Mais il y a lieu de croire que la quantité réelle a été supérieure, car il est notoire que, sur les bateaux, on ouvre beaucoup d'huîtres et qu'on s'approprie les perles, malgré toutes les précautions du fisc. Un huitième pourrait être ajouté de ce chef, et on arriverait ainsi à un total de 46 millions d'huîtres.

« Les résultats de la récolte ont été très satisfaisants pour tous les intéressés; elle a rapporté au gouvernement 8 1/4 lakhs de roupies et occupe la troisième place parmi les campagnes perlières faites sous la domination britannique.

« Aucune récolte n'ayant été faite durant les douze années précédentes, la demande des marchés indien et anglais fut très vive et les prix atteignirent un taux sans précédent. On recueillit de très belles perles, dont beaucoup furent vendues à des prix variant entre 500 et 3.000 roupies. Vers la fin de la saison, les exigences respectives des acheteurs et vendeurs ont rendu les transactions presque impossibles. »

Cote de l'argent

du 9 Mars 1904

Argent fin en grenailles . . . fr. 102.— le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres fr. 104.— le kilo.

Change sur Paris fr. 100.46^{1/2}

Manufacture d'horlogerie soignée

par procédés mécaniques, avec outillage perfectionné

terminée en 1903

Chronomètres
et
Montres

LIP

Pièces
de
précision

LÉPINES ET SAVONNETTES

ANCRE ET CYLINDRE

Calibre extra plat

Spécialité de montres de dames

boîtes simples et fantaisie

3352

LIPMANN FRÈRES

USINE MODÈLE de la MOUILLÈRE

à Besançon (France)



Meubles de Bureaux

Pupitres américains, Chaises de bureaux et d'étages. Casiers, cartonniers, etc. Fournitures. Catalogue gratis et franco. La maison se charge des installations complètes. Devise sur demande. H 352 C Téléphone N° 457 3886

Will.-A. Kocher
La Chaux-de-Fonds, Rue Numa Droz, 2.

Fabrique d'Horlogerie par procédés mécaniques

ROSSKOPF & CIE
PATENT

(H 330 C) LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

3454

Montres de précision anti-magnétiques
grandeur 12 à 21 lignes
or, argent, métal et acier

— Prix-courants et échantillons sur demande —

C 338 H Fabrique d'Huiles & Graisses
Industrielles
GENÈVE Spécialité
DE FOURNITURES pour USINES
(ourroies, Graisseurs, Caoutchouc etc.)

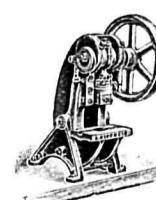
Organes de transmissions
Arbres, paliers etc.
GENÈVE Agence de
maisons américaines
pour Machines-outils, petit outillage.

Ateliers de Construction et Fonderies de Fer
Erdmann Kircheis, Aue en Saxe

Perfectionnement

Précision

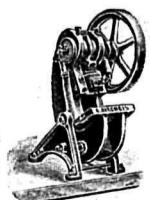
Spécialités: Toutes machines outils et outillages pour le travail des métaux en feuilles, surtout aussi des presses pour l'Horlogerie. H 372 4271



Paris 1900
la plus haute E K. récompense
Marque Grand Prix
de fabrique

Maison fondée en 1861

Sur demande catalogues illustrés en
allemand, français ou anglais gratis
et franco.



Fabrique de Pierres fines pour l'horlogerie
en tous genres

HOCHULI-BRENNEISEN

Succ. de BRENNEISEN & HOCHULI
Maison fondée en 1870

Cerlier (Erlach) Suisse

Spécialité: Trous olivés

(H-2695-N)

TÉLÉPHONE

3724

FABRIQUE DE BOITES ACIER ET MÉTAL

en tous genres

Dorure, argenture, nickelage, oxydage

imitation galonné et vieil argent

Outilage moderne, prompte exécution, conditions favorables

HONORÉ BÜHLER, ST-Sulpice, FLEURIER

Usine hydraulique — Téléphone 3499

PRIX-COURANTS et CATALOGUES ILLUSTRÉS

pour l'Horlogerie et la Bijouterie

EXÉCUTION SOIGNÉE

PLUS DE 450 CLICHÉS à DISPOSITION

EXÉCUTION SOIGNÉE

Lithographie-Typographie R. HAEFELI & Cie, La Chaux-de-Fonds
Rue Léopold Robert 14 et 13 bis

HORLOGERIE SOIGNÉE

Grand choix de Montres égrenées pour Dames et Messieurs
II 338 C Conditions spéciales à MM. les fabricants 3529

GEORGES-JULES SANDOZ

Successeur de Sandoz & Breitmeyer et J. Galame - Robert
CHAUX-DE-FONDS

Fournisseurs des Montres argent du Tir fédéral, Neuchâtel 1898

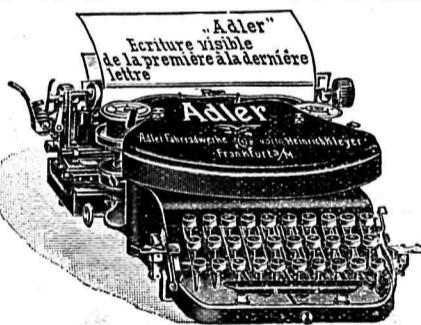
Il suffit de comparer la machine à écrire Adler avec les autres systèmes pour se convaincre de sa supériorité incontestable, malgré son prix très réduit. Prix fr. 450, livraison franco, leçons gratis.

Fournitures pour tous systèmes, rubans, etc.

WILL-A. KOCHER

LA CHAUX-DE-FONDS, Rue Numa-Droz, 2

H-352-C Téléphone 457 3876



FABRIQUE BOURQUIN & CIE

Madretsch (près Bienne)

Pendants, Couronnes et Anneaux

or, plaqué or, argent, métal et acier

Assortiment de 8 à 60 lignes, en toutes qualités

Spécialité
de genres Rococo et Empire
Modèles déposés 4125

Prompte livraison.

H 361 C

EXPORTATION.



A. SCHLÄFLI, à Selzach

Fabrique d'ébauches et de finissages

Mouvements rem. à bascule, cyl. et ancre,
lippines et savonnettes, de 11 1/2 à 20".

Mouvements rem. à vue, cyl. et ancre,
lippines et savonnettes, calibres divers,
de 11 1/2 à 24".

Mouvements clef, cylindre, de 12 à 19"
(Vacheron).

Spécialités de mouvements bas pour boîtes or

cyl. et ancre, de 16 à 19 lignes

Mouvements interchangeables Derniers avancements

La fabrique se charge en
outre, d'établir des calibres
spéciaux à bref délai et à
des prix modérés. H-347-C 3839

La fabrique ne fait pas la montre

La fabrique ne fait pas la montre.

Conférence Dr Ch.-Ed. Guillaume

Spiraux Paul Perret recommandés, pour réglages de montres,
civiles, balanciers non coupés.

Balanciers Guillaume avec Spiraux trempés premières marques,
pour réglage de précision.

SPIRAUX RÉUNIES, CHAUX-DE-FONDS

Prix-courants spéciaux pour tous les genres de Spiraux et
Balanciers.

Production pour les meilleures et les plus importantes fabriques du monde entier.

« Record universel du réglage ».

H 362 C 4159



ARNOLD MARTI, Soleure
Fabrication de boîtes acier en tous genres de 11 à 21 lignes

Spécialités de boîtes Roskopf 19" et 21" et de boîtes lentilles extra-plates

H 844 C Prompte exécution, conditions favorables

USINE HYDRAULIQUE — TÉLÉPHONE —

258

Belle maculation à 20 cts
le kilo.

à la « Fédération Horlogère ».

**Horlogerie en gros
J. Blanckensee & Cie**
Birmingham

**Achat au comptant
de lots de montres**
genre anglais et fantaisies
Faire offres à **E. Biedermann**, Fritz Courvoisier 38,
La Chaux-de-Fonds.



H 317 C 82

Helyett
Fabrique d'HORLOGERIE

Spécialité de montres ancre plates et extra-plates, lépines et savonnettes, qualité soignée en 17 et 19" à partir de 7mm. d'épaisseur totale et 14" ancre à seconde, or, argent et acier. (H-3738-J)
3398 Albert Scherz, St-Imier.

Fabrication d'Horlogerie pour tous pays

JULES JUNOD

1, rue Tête-de-Rang, CHAUX-DE-FONDS
Montres or, argent, acier et métal, remontoirs 9-19" cyl. Spécialité de fantaisie, coeurs, carrés, feuilages et octogones, etc., en 10 et 11", or, argent et acier et remontoirs, 18", cyl. et ancre extra plates en or, argent, acier et métal. Boutonnières or, argent, acier et métal. H 337 C 3534 Montres bracelet argent.

Spécialité de 17 lignes extra plates
3348 Répétitions minutes H-21528-L
Chronographes compteurs rattrapantes

D. GOLAY, Sentier.

SERTISSAGES DE MOYENNES
garanti interchangeable depuis 14 lignes

A. JACOT-MEYER
Quai du Haut, 34, Biennne
H-339-C Téléphone 3571

**Horlogerie en Gros
Vda de Genaro Baringo**
Zaragoza (Espagne)

Représentant M. F. Arnold Droz, La Chaux-de-Fonds, 39, rue Jaquet Droz. H-357-C 4023

CAISSES POUR HORLOGERIE
Casiers et cartons à ouvrage
Fabrication soignée, prix très modérés
Prix-courant franco s. demande

L. JOLIDON, Usine hydraulique
BOLLEMENT près St-Brais
(H-7687-J) 3754

Roskopf de 13 à 24 lig., tous genres de boîtes, 1^{re} qualité, garantie de marche et réglage, mouvement spécial marq. Salva, prix réduit. Montre heure au centre, ancre, lép. et say. 19".
P. Saucy, Biennne. H 827 C 151

Société Horlogère Reconvilier 4272

Nouveau Brevet 25,230 Nouveau
Fabrication, vente et pose de

Simili-Pierre-Rubis
pour châtons, moyennes,
échappements et contre-pivots.

Très décoratif et très bon marché

Estamps p. la frappe des cuvettes
(inscriptions, médailles, etc.)

Machines à numérotier les platines
cuvettes et boîtes de montres

Numéroteur spécial p. cartons
Pinces à plomber avec gravure fr. 8

Prix sans concurrence
Trempe et travail garantis

Arnold Kohly
Biennne 4081

Cadrans métal

Bosses émail et façon émail
avec et sans perles

Métal uni et guilloché
p^r montres extra-plates

Prix sans concurrence

Fabrique E. BARBEZAT-JUVET
(H-N) **Fleurier** 4164

HERMANN SCHLEE
rue du Repos 9^e
DU REPOS 9^e
Prix moyen CHAUX-DE-FONDS

Prix défiant toute concurrence. 3686

L'atelier d'échappements à ancre de
J.-A. JUVET

Rue Numa Droz, 118, La Chaux-de-Fonds
entreprend toutes espèces
d'échap. à ancre. Spécial.
ancre fixes. Se charge du
prépar. d'anciens mouve-
ments; ouvrage prompt et
fidèle. H 95 C 7



Grande réduction par forte série
(H-370-C) 4217

Fabrique d'HORLOGERIE

HENRI VAUCHER
Rue du Nord, 147
LA CHAUX-DE-FONDS

Montres à ancre pour dames
H 366 C depuis 9 lignes 4494

Grand choix de pièces égrénées
argent et or
garanties et réglage serré

On offre à vendre une 267

machine à refrotter

«système Gunther» en bon état et garantie comme bon fonctionnement. On peut la voir fonctionner tous les jours. S'adr. à M. Louis Lang, fabrique de boîtes, Porrentruy. H 634 P

A. Hornschuh

Commissionnaire en horlogerie
Francfort s/M
Oppenheimer-Landstrasse 59

Achète d'occasion les
séries de montres, genre
allemand, en quantité illimitée. H 281 C 137

Payement comptant.

Emile Cattin

Rue de la Charrière, 37, station du Tram

LA CHAUX-DE-FONDS

Horlogerie soignée et garantie
en tous genres et pour tous pays
Spécialité de montres fantaisie pour
dames, ancre et cylindre, depuis
5 lignes. H 345 C 3641

Décors haute nouveauté en
joaillerie, émaux, peinture,
ciselure et repoussés, etc.
Téléphone

Plaques turques

Pitons Breguet

H 320 C tous genres 84

FRITZ GRANDJEAN
LE LOCLE

Etampes. Blocs.

Découpages
tous systèmes

G. Russbach-Matilé
9, Jardinet
Chaux-de-Fonds

Seule Spécialité de la
maison 198

HORLOGES DE BUREAU

et horloges publiques, pendules, régulateurs à secondes pour horlogers. Promptes réparations. Se recommande au mieux. 121

H. JÄCKEL, fab. d'horlogerie

Soumwald (Ct. Berne) H 481 Y

19 lignes ancre

EXTRA-PLATE

Or, argent, acier

Remontoirs or pour Dames

Fantaisie, émail, joaillerie

PIÈCES A CLÉF H 738 C 220

D. ISOZ, LA CHAUX-DE-FONDS

PAPETERIE à 2 Fr.

contenant

100 feuilles de papier à lettres, 100 enveloppes, crayon, porte-plume, bâton de cire à cacheter, 12 plumes d'acier, gomme à effacer, d'encre et du bavard. Le tout dans une boîte élégante et seulement pour 2 fr. 243 II 782 C 5 pour 8, 10 pour 15 fr.

Franco, si le montant est envoyé d'avance, si non, contre remboursement.

Papeterie A. Niederhäuser Granges (Soleure)

Horloger - technicien

au courant de tous les procédés modernes de fabrication de la montre trouverait place stable dans une bonne fabrique d'horlogerie. Traitement suivant capacités. Adresser les offres sous chiffr. C 822 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 269

Chef de fabrication

au courant des procédés modernes de fabrication, énergique et de toute moralité

cherche place

dans fabrique d'horlogerie, pour tout de suite.

S'adresser sous Y 2390 J à l'agence Haasenstein & Vogler, St-Imier. 266

On demande à acheter
neuf ou d'occasion un
balancier à friction

pour emboutissage assortis-
ments argent. S'adresser à M.
L. Lang, fabrique de boîtes,
Porrentruy. H 635 P 268

HORLOGER-COMPTABLE

connaissance à fond de toutes les parties de l'horlogerie, bon correspondant capable de diriger grande fabrication, etc., demande emploi sérieux.

S'adresser chez Haasenstein & Vogler, sous chiffres Jc 861 C, La Chaux-de-Fonds. 269

Une maison française
d'horlogerie qui fait une
réclame suivie auprès des
horlogers demande pour
la France et les colonies le
monopole ou la vente exclusive

d'une montre nouvelle
genre courant. Hc 725 C

Demandez l'adr. à l'agence Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. — Timbre pour réponse. 223

Importante fabrique
demande pour entrée

prochaine

technicien-horloger

Adresser les offres sous
chiffres D 823 C à l'agence
Haasenstein & Vogler, La
Chaux-de-Fonds. 252

Les fabricants de montres
14" cylindre et ancre

secondes au centre

sont priés de donner leur
adresse poste restante case n° 2910,
La Chaux-de-Fonds. Hc 809 C 248

Commis-comptable

expér., 28 ans, exempt du
service militaire, connaissant
parfaitement les deux langues,
la comptabilité et la fabrication
d'horlogerie demande place
stable. Pourrait fournir caution
au besoin. Offr. s. H 308 N à
Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 274

Une fabrique d'horlogerie

demande un
employé

connaissant la fabrication du
finissage pour l'inscription et
la rentrée du travail.

S'adresser en indiquant âge
et appointements désirés sous
R 868 C à l'agence Haasenstein &
Vogler, La Chaux-de-Fonds. 273

Balancier

Un fabricant d'horlogerie

cherche à acheter d'occasion
1^o Un petit balancier
pour découper les pièces d'acier;

2^o Une presse à dé-
couper les pièces laiton.

Ecrire avec prix sous chiffr.
K 843 J à Haasenstein &
Vogler, La Chaux-de-Fonds. 289

Demoiselle

sachant écrire à la machine et
sténographier, possédant les
2 langues, est demandée dans
une fabrique d'horlogerie du
canton de Soleure.

Offres sous chiffr. S 754 Y
à Haasenstein & Vogler,
Soleure. 249

Ouvrier étant au courant des
pièces simples et compliquées
partirait comme

rhabilleur à l'étranger.
S'adr. sous Fc 825 C à Haasen-
stein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Fabrique de taillages et polissages
de remontoirs
TIGES GARNIES
Qualité soignée et ordinaire

Alf. Pécaut & Fils
Sonceboz (Jura bernois)

Filières à tarrauder
H 2550 J Force électrique 289

Un atelier de pivotages sur jauge,
bien installé, force électrique,
entreprendrait encore

100 grosses de pivotages
par mois. Interchangeabilité
parfaite. Travail soigné et
hors de toute concurrence.

S'adresser sous L 2552 J à
l'agence Haasenstein & Vogler,
St-Imier. 288

Horloger-rhabilleur
A remettre au centre de
Lausanne un
petit commerce

Situation d'avenir. Offres par
écrit sous chiffres Z 766 L
à Haasenstein & Vogler,
Lausanne. 290

Jeune homme, 22 ans,
au courant de la comptabilité,
de la correspondance, de la fabrication et
de tous les travaux de bureau,
actuellement dans une grande fabrique.

CHERCHE PLACE
stable pour de suite ou
époque à convenir. Excellentes références à disposition.
Adr. off. s. chiffr.
Et 917 C, à Haasenstein & Vogler,
La Chaux-de-Fonds. 292

HORLOGERIE
Belle occasion

A REMETTRE pour cas
imprévu un magnifique
magasin d'horlogerie et
bijouterie, situé dans un
des meilleurs endroits de la
Suisse; marchandise de 1^{er}
ordre; reprise du montant de
la valeur à s'entendre avec le
preneur. Faire offre par écrit
sous chiffres J 924 C à Haasen-
stein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Pressé. 285

Maison d'exportation

désire entrer en relations
avec importantes fabri-
ques de montres et d'ob-
jets en or ou moins
faisant le commerce en
gros.

Offres sous K. B. 1945,
à Rudolf Mosse, Cologne
s/Rh. 284

SOCIÉTÉ SUISSE DES SPIRAUX LA CHAUX-DE-FONDS

MM. les actionnaires sont convoqués en
Assemblée générale ordinaire

pour **Lundi 14 Mars 1904**, à 2 1/2 heures après midi au Grand Hôtel Central, à La Chaux-de-Fonds, avec l'ordre du jour ci-après : H 851 C

1. Lecture du protocole de la dernière assemblée générale.
2. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1903.
3. Rapport des contrôleurs.
4. Approbation des comptes et du bilan.
5. Vente de la fabrique de spiraux mous.
6. Modification des statuts. Réduction de fr. 100.— à fr. 60.— de la valeur nominale des actions.
7. Divers.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des contrôleurs sont déposés, dès ce jour, au siège social, 37, rue de la Charrière, à La Chaux-de-Fonds, à la disposition de MM. les sociétaires, sur présentation de leur carte d'actionnaire.

MM. les actionnaires et MM. les souscripteurs d'actions nouvelles, privilégiées, sont convoqués, en outre, en

Assemblée générale extraordinaire

pour le dit jour, à 3 1/2 heures après midi, au Grand Hôtel Central, à La Chaux-de-Fonds, avec l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital social : constatation de la souscription intégrale et du versement de 400 actions nouvelles privilégiées de fr. 60.— chacune. Modification des statuts.
2. Nomination du Conseil d'administration.
3. Nomination des contrôleurs pour 1904.
4. Divers.

MM. les actionnaires et MM. les souscripteurs d'actions nouvelles, recevront directement leur carte de légitimation pour les dites assemblées.

La Chaux-de-Fonds, le 3 Mars 1904. 257

Le Conseil d'Administration.

Fabrique de montres de La Chaux-de-Fonds

organisée sur les bases et avec un outillage des plus modernes, demande un

directeur de fabrication

qui aurait sous sa surveillance directe les chefs actuels de toutes les parties de l'ébauche au réglage. Les notions sur le réglage de précision sont de rigueur. Il doit connaître l'échappement ancre à fond et pouvoir l'organiser mécaniquement.

Place stable et d'avenir avec avantages assurés; conviendrait à une personne très au courant de la fabrication par procédés modernes, pouvant disposer de premières références. 261

Adresser offres, par écrit, sous chiffres **L 846 C** à l'agence **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

A louer, pour St-Georges un grand atelier, avec bureau

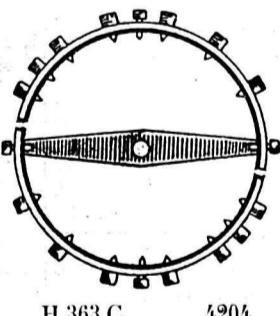
maison de l'Hôtel Suisse, occupé maintenant par la Société Coopérative des graveurs et guillocheurs. — Dans la même maison, un **joli appartement** de 5 pièces et dépendances. S'adresser à M. Schwob aîné, Bienn. H 263-C 72

FABRIQUE DE BALANCIERS

Compensés et facon compensés tous genres grandeurs et prix.

C.H.T. & F.
BALANCIERS
MÉDAILLES & MENTIONS HONORABLES
PARIS 1878.
CHAUX-DE-FONDS 1879 & 1881.
GENÈVE 1896 & 1899.

50 ouvriers Téléphone



H 363 C 4204

Atelier de mécanique

R. - A. Lienhard

Nörd, 145 et 147 - La Chaux-de-Fonds

Spécialité de machines à graver, tour à guillocher automatiques et machines à réduire sur acier. Brevetés. 38

Taillage d'ellipses en tous genres. — Travail soigné. H 479 C

Qui livre bon marché

Décor boîtes argent 12 lignes, fonds et lunettes émail uni et paillonné or avec dorage.

Dorages de boîtes métal, sans cuvettes et avec cuvettes métal 12 1/2 lignes, genre anglais.

Couronnes et anneaux cylindres, 12 lig. métal, nickelé et plaqué argent,

par fortes quantités.

Offres à adresser sous chiffres **U 886 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

Fabrique d'Horlogerie Ad SCHWEIZER-SCHATZMANN

5, Rue de la Côte

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue de la Côte, 5

Montres Panoramiques

brevetées en Suisse et à l'Etranger

24.792 + 24.340

avec plusieurs

portraits tournants

18 et 19 lignes

ancre et cylindre

verre et

savonnette

Réglage
garanti

H 336 C 3524



HORLOGERIE

Représentant placier expérimenté cherche bonne maison pour vente à l'abonnement à la commission. Adr. offres écrites sous représentant 1488, poste restante Martheray Lausanne. H 755 L 282

Une des principales fabriques de montres suisse, cherche

VOYAGEUR

pour l'Angleterre

La connaissance de la langue anglaise est exigée, ainsi que de bonnes références.

S'adresser sous **F 2519 J** à l'agence **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 280



Prochains cours : 18 avril et 8 juillet. Facultés spéciales p' élèves de langue française. 281

NOUVEAU

Grossistes s'intéressant à l'achat d'une nouvelle montre ancre 19", **soignée**, or, plaqué or, galonné, argent et acier, système américain, calibre spécial déposé, mise à l'heure brevetée, de **Suisse, Allemagne, Scandinavie, Russie, Autriche et Amérique, ou exportateurs** pour ces pays, sont priés de donner leurs adresses sous chiffres **Y 898 J** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 278

Machines à polir les aciers

qui en aurait à vendre?

Adresser offres et prix sous chiffres **Z 900 L** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 276

Adresser offres et prix **C. B. N° 69, poste restante, La Chaux-de-Fonds.**

Vente aux Enchères publiques

La masse en faillite de Mme Vve Laure Lohner née Leuenberger (maison Lohner & Cie) à Höllstein, sera vendue aux enchères publiques, le **jeudi 17 mars 1904**, à 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel « zum Rössli ».

1. Une fabrique d'horlogerie, nouvellement construite, estimée à fr. 28,000.

2. Un canal industriel avec force hydraulique et installations existantes, estimés à fr. 25,000.

Sur désir on vendrait aussi les machines. H 895 C 277
Les amateurs sont cordialement invités.

Office des faillites de Waldenbourg.

Horlogerie soignée, montres compliquées

Spécialité de

GRANDES SONNERIES

système breveté

CÉSAR RACINE, LOCLE (SUISSE)

Médaille or

Genève 1896

Grand Prix, Paris 1900

Collectivité locloise

H 328 C 3418

Montres à balanciers visibles

Les Fabricants de Remt. cyl. acier extra-plates en 17, 18 et 19 lig. genre bon marché pour l'Autriche, à balancier visible, sont priés de faire des off. s. chiffr. **F 922 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 287

Boîtes métal et cadrans

Qui peut fournir 17, 18 et 19" boîtes métal c/ métal.

1^o fonds frappés, sujet.

2^o " " gall.

3^o " " arabesques,

rehauds dorés.

4^o fonds unis, ord.

5^o " " gall.

Faire offres avec tout derniers prix sous chiffr. **G 923 C**

à MM. **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

On attend aussi des offres pour des **cadrans blancs et fondants, qualité courante.** 286

On demande à acheter des savonnettes argent

cyl. 16 et 18", niellées, et des savonn. argent, ancre 19", niellées-appliques pour l'Autriche.

H 906 C 291

Adresser offres et prix

C. B. N° 69, poste restante, La Chaux-de-Fonds.

Nouveautés et Genres pour
l'Amérique du Nord

peuvent être soumis en tout temps

H-355-C 3939

à The Rode Watch Co

Rue Daniel Jeanrichard 27

CHAUX-DE-FONDS

Fabrique d'horlogerie du Val de St-Imier demande pour époque à convenir

bon comptable
correspondant.

Place sérieuse ; bonnes références exigées.

Adresser offr. sous **D 916 C** à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 283

ARNOLD RICHARD

Sonvilier

Fabrication et réglage sérieux de petites montres ancre pour dames

Grande 10, 11, 11 3/4"

Lépines et Savonnettes

or argent et acier 3291

FANTAISIES ET NOUVEAUTÉS